



**Association Intercommunale d'Accueil de
jour des enfants, dite :**

RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

**Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 3 octobre
2018 à Gland.**

Présidence : M. Jean-Jacques Nicolet suivi de Mme Anne Stiefel

Liste des 15 Communes sur 16 représentées à la séance du 3 octobre 2018:

Arzier-Le-Muids	3	voix	Le Vaud	2	voix
Begnins	1	voix	Longirod	1	voix
Burtigny	1	voix	Marchissy	1	voix
Coinsins	1	voix	Prangins	2	voix
Duillier	1	voix	St-Cergue	3	voix
Genolier	2	voix	St-George	1	voix
Givrins	0	voix	Trélex	1	voix
Gland	4	voix	Vich	1	voix
TOTAL			25	voix	

Le conseil intercommunal

Vu

Le préavis 02/2018 – relatif au budget 2019 du RAT.

Oùï

Le rapport de la Commission de gestion et des finances

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- D'accepter le budget 2019 du RAT.

Conformément aux articles 112 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district de Nyon dans un délai de 10 jours, qui suivent la publication dans la FAO.

Pour le bureau du conseil intercommunal

La Présidente:

Anne Stiefel

La Secrétaire :

Vanessa Wicht

Gland le 5 octobre 2018